

## États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 août 2024

### États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	31 août 2024	31 août 2023
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	540 837 \$	429 278 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	12 867	14 907
Marge	–	1 633
Intérêts à recevoir	4 186	3 529
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	15 859	742
Montant à recevoir à l'émission de parts	36	89
Autres montants à recevoir	4	4
Actifs dérivés	10 983	3 318
<b>Total de l'actif</b>	<b>584 772</b>	<b>453 500</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	21 124	4 048
Montant à payer au rachat de parts	52	150
Passifs dérivés	4 708	7 827
<b>Total du passif</b>	<b>25 884</b>	<b>12 025</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)</b>	<b>558 888 \$</b>	<b>441 475 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Catégorie A	s. o.	s. o.
Catégorie Plus	4 311 \$	5 190 \$
Catégorie Plus T4	– \$	– \$
Catégorie Plus T6	– \$	– \$
Catégorie C	436 \$	1 000 \$
Catégorie I	417 \$	638 \$
Catégorie Plus-F	100 \$	92 \$
Catégorie Plus-F T4	– \$	– \$
Catégorie Plus-F T6	– \$	– \$
Catégorie Plus-N	– \$	– \$
Catégorie Plus-N T4	– \$	– \$
Catégorie Plus-N T6	– \$	– \$
Catégorie O	553 624 \$	434 555 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)</b>		
Catégorie A	s. o.	s. o.
Catégorie Plus	8,36 \$	8,13 \$
Catégorie Plus T4	5,65 \$	5,86 \$
Catégorie Plus T6	4,76 \$	5,01 \$
Catégorie C	10,62 \$	10,58 \$
Catégorie I	8,11 \$	8,04 \$
Catégorie Plus-F	8,19 \$	8,10 \$
Catégorie Plus-F T4	5,89 \$	6,09 \$
Catégorie Plus-F T6	5,09 \$	5,36 \$
Catégorie Plus-N	7,59 \$	7,52 \$
Catégorie Plus-N T4	5,89 \$	6,09 \$
Catégorie Plus-N T6	4,97 \$	5,23 \$
Catégorie O	10,16 \$	10,02 \$

### † Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Mandat avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 août 2024 et 2023.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
31 août 2024	73 396	77 087
31 août 2023	62 669	65 812

### Type de garantie\* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
31 août 2024	–	77 087	–	–
31 août 2023	–	65 812	–	–

\* Les définitions se trouvent à la note 2k.

### Organisation du Mandat (note 1)

Le Mandat a été créé le 19 novembre 1999 (la date de création).

	Date de début des activités
Catégorie Plus	31 mai 2016
Catégorie Plus T4	31 mai 2016
Catégorie Plus T6	31 mai 2016
Catégorie C	22 février 2006
Catégorie I	25 janvier 2007
Catégorie Plus-F	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-N	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T6	31 mai 2016
Catégorie O	15 mars 2005

## Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

### États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	31 août 2024	31 août 2023
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>		
Intérêts aux fins de distribution	19 600 \$	15 913 \$
Profit (perte) sur dérivés	(10 461)	(18 940)
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(2 793)	(16 519)
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	(261)	189
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	22 213	22 906
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>	<b>28 298</b>	<b>3 549</b>
<b>Autres produits</b>		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(8)	295
Revenu tiré du prêt de titres ±	37	42
	29	337
<b>Charges (note 6)</b>		
Frais de gestion ±±	59	118
Frais d'administration fixes ±±±	4	11
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	-	-
Coûts de transaction	15	56
Retenues d'impôt (note 7)	56	25
	134	210
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	-	-
	134	210
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>28 193</b>	<b>3 676</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)</b>		
Catégorie A	s. o.	(17) \$
Catégorie Plus	214 \$	(29) \$
Catégorie Plus T4	-	-
Catégorie Plus T6	-	-
Catégorie C	24 \$	(6) \$
Catégorie I	20 \$	(1) \$
Catégorie Plus-F	8 \$	1 \$
Catégorie Plus-F T4	-	-
Catégorie Plus-F T6	-	-
Catégorie Plus-N	-	-
Catégorie Plus-N T4	-	-
Catégorie Plus-N T6	-	-
Catégorie O	27 927 \$	3 728 \$
<b>Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie</b>		
Catégorie A	s. o.	673
Catégorie Plus	572	195
Catégorie Plus T4	-	-
Catégorie Plus T6	-	-
Catégorie C	56	98
Catégorie I	55	121
Catégorie Plus-F	14	11
Catégorie Plus-F T4	-	-
Catégorie Plus-F T6	-	-
Catégorie Plus-N	-	-
Catégorie Plus-N T4	-	-
Catégorie Plus-N T6	-	-
Catégorie O	47 513	43 641
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)</b>		
Catégorie A	s. o.	(0,03) \$
Catégorie Plus	0,37 \$	(0,14) \$
Catégorie Plus T4	0,05 \$	(0,24) \$
Catégorie Plus T6	0,05 \$	(0,19) \$
Catégorie C	0,44 \$	(0,07) \$
Catégorie I	0,34 \$	(0,01) \$
Catégorie Plus-F	0,61 \$	0,11 \$

	31 août 2024	31 août 2023
Catégorie Plus-F T4	0,06 \$	(0,19) \$
Catégorie Plus-F T6	0,05 \$	(0,17) \$
Catégorie Plus-N	0,07 \$	(0,22) \$
Catégorie Plus-N T4	0,06 \$	(0,19) \$
Catégorie Plus-N T6	0,05 \$	(0,15) \$
Catégorie O	0,59 \$	0,08 \$

#### ± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	31 août 2024		31 août 2023	
	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	50 \$	100,0	56 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie	-	-	-	-
Retenues d'impôt	-	-	-	-
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(13)	(26,0)	(14)	(25,0)
<b>Revenu tiré du prêt de titres</b>	<b>37 \$</b>	<b>74,0</b>	<b>42 \$</b>	<b>75,0</b>

#### ±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie Plus	0,95 %
Catégorie Plus T4	0,95 %
Catégorie Plus T6	0,95 %
Catégorie C	1,00 %
Catégorie I	0,50 %
Catégorie Plus-F	0,45 %
Catégorie Plus-F T4	0,45 %
Catégorie Plus-F T6	0,45 %
Catégorie Plus-N	0,45 %
Catégorie Plus-N T4	0,45 %
Catégorie Plus-N T6	0,45 %
Catégorie O	0,00 %

#### ±±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie Plus	0,05 %
Catégorie Plus T4	0,05 %
Catégorie Plus T6	0,05 %
Catégorie C	0,10 %
Catégorie I	0,10 %
Catégorie Plus-F	0,03 %
Catégorie Plus-F T4	0,03 %
Catégorie Plus-F T6	0,03 %
Catégorie Plus-N	0,03 %
Catégorie Plus-N T4	0,03 %
Catégorie Plus-N T6	0,03 %
Catégorie O	s. o.

#### Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Mandat (incluant toutes les taxes applicables) à la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (STM CIBC) au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 étaient les suivants :

	2024	2023
(en milliers de dollars)	12	14

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie Plus		Parts de catégorie Plus T4		Parts de catégorie Plus T6	
	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>– \$</b>	<b>(17) \$</b>	<b>214 \$</b>	<b>(29) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>
<b>Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡</b>								
Du revenu de placement net	–	(16)	(83)	(17)	–	–	–	–
	–	(16)	(83)	(17)	–	–	–	–
<b>Transactions sur parts rachetables</b>								
Montant reçu à l'émission de parts	–	174	658	7 235	–	–	–	–
Montant reçu au réinvestissement des distributions	–	15	76	17	–	–	–	–
Montant payé au rachat de parts	–	(6 776)	(1 744)	(2 841)	–	–	–	–
	–	(6 587)	(1 010)	4 411	–	–	–	–
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>–</b>	<b>(6 620)</b>	<b>(879)</b>	<b>4 365</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période</b>	<b>–</b>	<b>6 620</b>	<b>5 190</b>	<b>825</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>4 311 \$</b>	<b>5 190 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>

### Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2024 et 2023

Solde au début de la période	–	728	639	99	–	–	–	–
Parts rachetables émises	–	19	81	885	–	–	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	2	9	2	–	–	–	–
	–	749	729	986	–	–	–	–
Parts rachetables rachetées	–	(749)	(214)	(347)	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	–	–	515	639	–	–	–	–

	Parts de catégorie C		Parts de catégorie I		Parts de catégorie Plus-F		Parts de catégorie Plus-F T4	
	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>24 \$</b>	<b>(6) \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>
<b>Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡</b>								
Du revenu de placement net	(24)	(23)	(19)	(28)	(4)	(2)	–	–
	(24)	(23)	(19)	(28)	(4)	(2)	–	–
<b>Transactions sur parts rachetables</b>								
Montant reçu à l'émission de parts	–	152	102	111	183	41	–	–
Montant reçu au réinvestissement des distributions	21	20	17	25	4	2	–	–
Montant payé au rachat de parts	(585)	(250)	(341)	(586)	(183)	(4)	–	–
	(564)	(78)	(222)	(450)	4	39	–	–
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(564)</b>	<b>(107)</b>	<b>(221)</b>	<b>(479)</b>	<b>8</b>	<b>38</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période</b>	<b>1 000</b>	<b>1 107</b>	<b>638</b>	<b>1 117</b>	<b>92</b>	<b>54</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	<b>436 \$</b>	<b>1 000 \$</b>	<b>417 \$</b>	<b>638 \$</b>	<b>100 \$</b>	<b>92 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>

### Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2024 et 2023

Solde au début de la période	94	102	79	135	11	7	–	–
Parts rachetables émises	–	14	13	14	23	5	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	2	2	2	3	1	–	–	–
	96	118	94	152	35	12	–	–
Parts rachetables rachetées	(55)	(24)	(43)	(73)	(23)	(1)	–	–
Solde à la fin de la période	41	94	51	79	12	11	–	–

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers) (suite)

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	Parts de catégorie Plus-F T6		Parts de catégorie Plus-N		Parts de catégorie Plus-N T4		Parts de catégorie Plus-N T6	
	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	–	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	–	–	–	–	–	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$

### Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2024 et 2023

Solde au début de la période	–	–	–	–	–	–	–	–
Parts rachetables émises	–	–	–	–	–	–	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–	–	–
Parts rachetables rachetées	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	–	–	–	–	–	–	–	–

### Parts de catégorie O

31 août 2024 31 août 2023

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	27 927 \$	3 728 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡		
Du revenu de placement net	(20 182)	(15 082)
	(20 182)	(15 082)
Transactions sur parts rachetables		
Montant reçu à l'émission de parts	192 848	79 376
Montant reçu au réinvestissement des distributions	19 948	15 043
Montant payé au rachat de parts	(101 472)	(90 491)
	111 324	3 928
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	119 069	(7 426)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	434 555	441 981
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	553 624 \$	434 555 \$

### Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2024 et 2023

Solde au début de la période	43 368	42 966
Parts rachetables émises	19 269	7 845
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	2 008	1 493
	64 645	52 304
Parts rachetables rachetées	(10 170)	(8 936)
Solde à la fin de la période	54 475	43 368

### ‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2023, le Mandat disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2033 à 2043
31 832	–

## Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	31 août 2024	31 août 2023
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	28 193 \$	3 676 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	8	(295)
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	2 793	16 519
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(22 213)	(22 906)
Achat de placements	(1 804 210)	(1 910 084)
Produits de la vente de placements	1 703 246	1 908 388
Marge	1 633	(1 633)
Intérêts à recevoir	(657)	(538)
Autres montants à recevoir	-	(4)
	(91 207)	(6 877)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	193 844	87 562
Montant payé au rachat de parts	(104 423)	(101 343)
Distributions versées aux porteurs de parts	(246)	(46)
	89 175	(13 827)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période</b>	(2 032)	(20 704)
<b>Perte (profit) de change sur la trésorerie</b>	(8)	295
<b>Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période</b>	14 907	35 316
<b>Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période</b>	12 867 \$	14 907 \$
Intérêts reçus	18 943 \$	15 375 \$

# Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

## Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>OBLIGATIONS CANADIENNES</b>							
<b>Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada</b>							
Gouvernement du Canada	3,75 %	2025/02/01		15 300 000	15 267	15 271	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2026/06/01		1 021 000	977	990	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2030/06/01		964 000	882	874	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2031/12/01		1 034 000	884	928	
Gouvernement du Canada	4,00 %	2041/06/01		78 000	84	85	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2048/12/01		556 000	568	509	
					18 662	18 657	3,3 %
					<b>18 662</b>	<b>18 657</b>	<b>3,3 %</b>
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES</b>							
<b>OBLIGATIONS INTERNATIONALES</b>							
<b>Dollar australien</b>							
Aurizon Network Pty Ltd.	6,10 %	2031/09/12	rachetable	100 000	88	94	
Ausgrid Finance Pty Ltd.	5,41 %	2031/03/28	rachetable	100 000	89	92	
Commonwealth d'Australie	4,25 %	2026/04/21	série 142	268 000	268	247	
Commonwealth d'Australie	4,75 %	2027/04/21	série 136	108 000	100	101	
Commonwealth d'Australie	2,25 %	2028/05/21	série 149	101 000	96	88	
Commonwealth d'Australie	3,25 %	2029/04/21	série 138	424 000	408	381	
Commonwealth d'Australie	4,50 %	2033/04/21	série 140	723 000	768	688	
Commonwealth d'Australie	3,75 %	2037/04/21	série 144	801 000	792	707	
NBN Co. Ltd.	5,00 %	2031/08/28	rachetable	400 000	366	365	
Network Finance Co. Pty Ltd.	6,06 %	2030/06/19	rachetable	100 000	90	95	
Transurban Queensland Pty Ltd.	6,35 %	2030/05/02	rachetable	100 000	87	97	
WestConnex Finance Co. Pty Ltd.	6,15 %	2030/10/09		100 000	87	96	
					3 239	3 051	0,5 %
<b><sup>5</sup> Livre sterling (note 10)</b>							
B.A.T. International Finance PLC	2,25 %	2028/06/26	rachetable	350 000	476	560	
Bank of America Corp.	3,58 %	2031/04/27	taux variable, rachetable	100 000	153	166	
BNP Paribas SA	1,25 %	2031/07/13		600 000	756	836	
Credit Suisse AG of London	7,75 %	2026/03/10		300 000	492	553	
General Motors Financial Co. Inc.	5,15 %	2026/08/15		100 000	162	177	
Manchester Airport Group Funding PLC	5,75 %	2042/09/30	rachetable	100 000	171	179	
Nestle Finance International Ltd.	5,13 %	2038/12/07	rachetable	200 000	342	367	
Realty Income Corp.	5,00 %	2029/10/15	rachetable	100 000	177	176	
SW (Finance) I PLC	7,38 %	2041/12/12	rachetable	100 000	170	156	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	5,00 %	2025/03/07		900	2	2	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,13 %	2027/01/29		772 000	1 324	1 367	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	1,25 %	2027/07/22		520 400	754	856	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	6,00 %	2028/12/07		177 500	350	342	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	0,38 %	2030/10/22		537 000	694	776	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	1,00 %	2032/01/31		969 000	1 341	1 403	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,25 %	2036/03/07		429 300	829	772	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,25 %	2046/12/07		1 106 900	2 677	1 897	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	1,25 %	2051/07/31		30 440 000	25 951	26 927	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	3,75 %	2053/10/22		100 000	168	155	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,38 %	2054/07/31		345 000	573	596	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,00 %	2060/01/22		1 086 300	2 516	1 764	
					40 078	40 027	7,2 %
<b><sup>1</sup> Renminbi chinois (note 10)</b>							
République populaire de Chine	2,26 %	2025/02/24		7 410 000	1 393	1 414	
République populaire de Chine	3,12 %	2026/12/05	série 1916	15 110 000	2 928	2 970	
République populaire de Chine	2,85 %	2027/06/04		9 540 000	1 821	1 871	
République populaire de Chine	2,80 %	2029/03/24		19 460 000	3 772	3 853	
République populaire de Chine	2,60 %	2030/09/15		13 580 000	2 596	2 665	
République populaire de Chine	3,02 %	2031/05/27		6 680 000	1 296	1 350	
République populaire de Chine	2,52 %	2033/08/25		9 810 000	1 882	1 919	
République populaire de Chine	3,39 %	2050/03/16		8 910 000	1 799	2 026	
					17 487	18 068	3,2 %
<b><sup>2</sup> Peso colombien (note 10)</b>							
République de Colombie	7,00 %	2031/03/26	série B	14 560 000 000	3 501	4 120	
République de Colombie	9,25 %	2042/05/28	série B	34 920 000 000	8 488	9 893	
République de Colombie	7,25 %	2050/10/26	série B	5 660 000 000	995	1 255	
					12 984	15 268	2,7 %
<b><sup>3</sup> Couronne danoise (note 10)</b>							
Royaume du Danemark	1,75 %	2025/11/15		327 600	69	65	
Royaume du Danemark	0,50 %	2027/11/15	série 10Y	602 800	115	114	
Royaume du Danemark	4,50 %	2039/11/15		968 100	304	244	
					488	423	0,1 %
<b><sup>4</sup> Euro (note 10)</b>							
ABN AMRO Bank NV	3,88 %	2032/01/15		100 000	145	152	
Aker BP ASA	4,00 %	2032/05/29	rachetable	100 000	148	150	
Anheuser-Busch InBev SA/NV	3,75 %	2037/03/22	rachetable	200 000	295	302	
Asahi Group Holdings Ltd.	3,46 %	2032/04/16	rachetable	100 000	147	149	
Astrazeneca Finance LLC	3,12 %	2030/08/05	rachetable	100 000	150	149	
Banca Monte dei Paschi di Siena SPA	3,50 %	2029/04/23		100 000	147	152	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

### Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Banco Santander Totta SA	3,75 %	2026/09/11		200 000	292	302	
Banco Santander Totta SA	3,25 %	2031/02/15		100 000	144	152	
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	3,63 %	2032/09/14		200 000	259	304	
Barclays PLC	4,35 %	2035/05/08	taux variable, rachetable	100 000	146	153	
BNI Finance BV	3,88 %	2030/12/01	rachetable	100 000	149	154	
BP Capital Markets PLC	1,10 %	2034/11/15		425 000	452	501	
CBRE Global Investors Open-Ended Funds SCA	4,75 %	2034/03/27	rachetable	100 000	147	157	
Deutsche Bank AG	4,13 %	2030/04/04	taux variable, rachetable	100 000	146	151	
Diageo Finance PLC	3,13 %	2031/02/28	rachetable	100 000	150	149	
Digital Dutch Finco BV	1,25 %	2031/02/01	rachetable	100 000	96	128	
Eaton Capital Unlimited Co.	0,58 %	2030/03/08	rachetable	261 000	297	338	
Électricité de France SA	4,38 %	2036/06/17	rachetable	200 000	294	308	
Eni SpA	0,63 %	2030/01/23		317 000	357	413	
Union européenne	2,75 %	2033/02/04		200 000	291	298	
Union européenne	3,00 %	2034/12/04		500 000	734	754	
République fédérale d'Allemagne	0,50 %	2025/02/15		600	1	1	
République fédérale d'Allemagne	0,50 %	2026/02/15		1 165 900	1 678	1 689	
République fédérale d'Allemagne	0,25 %	2027/02/15		370 000	510	526	
République fédérale d'Allemagne	0,50 %	2027/08/15		654 100	943	929	
République fédérale d'Allemagne	0,25 %	2029/02/15		909 100	1 211	1 248	
République fédérale d'Allemagne		2030/08/15	coupon zéro	1 114 300	1 475	1 466	
République fédérale d'Allemagne	1,70 %	2032/08/15		1 043 000	1 460	1 502	
République fédérale d'Allemagne	4,75 %	2040/07/04	série 08	280 800	697	540	
République fédérale d'Allemagne	3,25 %	2042/07/04		1 109 100	2 415	1 821	
République fédérale d'Allemagne		2052/08/15	coupon zéro	594 000	446	446	
Ferrovie Dello Stato Italiana SPA	3,75 %	2027/04/14		200 000	261	302	
Flutter Treasury Designated Activity Co.	5,00 %	2029/04/29	rachetable	150 000	220	229	
République française	6,00 %	2025/10/25		758 000	1 410	1 169	
République française	0,50 %	2026/05/25		1 092 300	1 573	1 570	
République française	2,75 %	2027/10/25		1 088 200	1 686	1 629	
République française	0,50 %	2029/05/25		695 000	1 039	938	
République française		2030/11/25	coupon zéro	1 134 000	1 346	1 433	
République française		2031/11/25	coupon zéro	1 834 000	2 164	2 246	
République française	4,00 %	2038/10/25		1 620 200	3 205	2 632	
République française	1,75 %	2066/05/25		1 123 700	1 532	1 068	
General Electric Co.	1,50 %	2029/05/17	rachetable	519 000	634	720	
Glencore Capital Finance DAC	1,13 %	2028/03/10	rachetable	533 000	624	736	
Glencore Capital Finance Designated Activity Co.	4,15 %	2031/04/29	rachetable	100 000	146	152	
Goldman Sachs Group Inc. (The)	4,00 %	2029/09/21	rachetable	100 000	132	154	
Gouvernement de la Hongrie	5,00 %	2027/02/22		200 000	272	309	
Groupe des Assurances du Crédit Mutuel	5,00 %	2044/10/30	taux variable, rachetable	100 000	146	151	
Hamburg Commercial Bank AG	4,88 %	2025/03/17		100 000	145	150	
Heathrow Funding Ltd.	4,50 %	2033/07/11		100 000	144	157	
Honeywell International Inc.	4,13 %	2034/11/02	rachetable	200 000	299	313	
HSBC Holdings PLC	4,79 %	2032/03/10	taux variable, rachetable	100 000	145	159	
ING Groep NV	4,88 %	2027/11/14	taux variable, rachetable	100 000	135	154	
JAB Holdings BV	5,00 %	2033/06/12		100 000	144	161	
JDE Peet's NV	4,50 %	2034/01/23	rachetable	100 000	149	156	
JPMorgan Chase & Co.	4,46 %	2031/11/13	taux variable, rachetable	200 000	294	315	
JPMorgan Chase & Co.	3,76 %	2034/03/21	taux variable, rachetable	200 000	294	302	
JT International Financial Services BV	3,63 %	2034/04/11	rachetable	100 000	144	147	
Royaume de Belgique	1,00 %	2026/06/22	série 77	245 400	406	356	
Royaume de Belgique	5,50 %	2028/03/28	série 31	296 400	564	487	
Royaume de Belgique	0,10 %	2030/06/22	série 89	168 000	211	218	
Royaume de Belgique	3,00 %	2033/06/22	série 97	270 000	401	410	
Royaume de Belgique	4,25 %	2041/03/28	série 60	494 900	1 071	837	
Royaume de Belgique	1,70 %	2050/06/22	série 88	365 600	501	391	
Royaume d'Espagne	1,95 %	2026/04/30		911 000	1 320	1 343	
Royaume d'Espagne	1,50 %	2027/04/30		373 000	547	541	
Royaume d'Espagne	1,45 %	2029/04/30		773 000	1 147	1 093	
Royaume d'Espagne	1,25 %	2030/10/31		802 000	1 037	1 095	
Royaume d'Espagne	3,55 %	2033/10/31		862 000	1 310	1 339	
Royaume d'Espagne	4,20 %	2037/01/31		57 000	110	93	
Royaume d'Espagne	4,90 %	2040/07/30		285 000	587	498	
Royaume d'Espagne	1,20 %	2040/10/31		1 405 000	1 675	1 507	
Royaume des Pays-Bas	0,75 %	2027/07/15		306 300	443	437	
Royaume des Pays-Bas	0,75 %	2028/07/15		323 300	487	454	
Royaume des Pays-Bas	2,50 %	2033/07/15		220 000	318	328	
Royaume des Pays-Bas	3,75 %	2042/01/15		620 400	1 285	1 051	
Lloyds Banking Group PLC	4,75 %	2031/09/21	taux variable, rachetable	100 000	143	160	
Logicor Financing SARL	4,25 %	2029/07/18	rachetable	100 000	147	150	
Medtronic Global Holdings SCA	3,38 %	2034/10/15	rachetable	100 000	132	148	
Mizuho Financial Group Inc.	3,77 %	2034/08/27		200 000	303	296	
Molson Coors Beverage Co.	3,80 %	2032/06/15	rachetable	100 000	148	152	
Morgan Stanley	4,66 %	2029/03/02	taux variable, rachetable	200 000	289	311	
Motability Operations Group PLC	4,25 %	2035/06/17	rachetable	100 000	147	154	
Nationwide Building Society	3,38 %	2028/11/27		200 000	299	305	
Nykredit Realkredit AS	4,63 %	2029/01/19		100 000	147	156	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

### Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
ORIX Corp.	3,78 %	2029/05/29		100 000	146	152	
Philip Morris International Inc.	3,75 %	2031/01/15	rachetable	100 000	147	151	
Prologis Euro Finance LLC	0,25 %	2027/09/10	rachetable	100 000	119	137	
Public Storage	0,50 %	2030/09/09	rachetable	271 000	302	340	
Realty Income Corp.	5,13 %	2034/07/06	rachetable	100 000	144	163	
Reckitt Benckiser Treasury Services PLC	3,88 %	2033/09/14	rachetable	100 000	146	152	
République d'Autriche	1,20 %	2025/10/20		63 000	96	92	
République d'Autriche	0,75 %	2026/10/20		268 000	412	385	
République d'Autriche	0,50 %	2029/02/20		260 000	365	355	
République d'Autriche		2031/02/20	coupon zéro	90 000	109	113	
République d'Autriche	0,90 %	2032/02/20		281 000	352	369	
République d'Autriche	3,15 %	2044/06/20		131 000	212	197	
République d'Autriche	1,50 %	2047/02/20		129 000	206	143	
République d'Autriche	3,80 %	2062/01/26		138 000	380	237	
République de Bulgarie	4,25 %	2044/09/05		200 000	293	296	
République du Chili	3,88 %	2031/07/09	rachetable	100 000	147	152	
République de Finlande	4,00 %	2025/07/04		34 000	59	51	
République de Finlande	2,75 %	2028/07/04		49 000	84	74	
République de Finlande	3,00 %	2033/09/15		116 000	173	176	
République de Finlande	1,13 %	2034/04/15		410 000	546	527	
République d'Irlande	1,00 %	2026/05/15		52 000	74	76	
République d'Irlande	0,90 %	2028/05/15		105 100	148	149	
République d'Irlande	0,20 %	2030/10/18		161 000	201	211	
République d'Irlande	1,30 %	2033/05/15		96 300	136	130	
République d'Irlande	2,00 %	2045/02/18		159 000	196	200	
République de l'Italie	1,60 %	2026/06/01		1 194 000	1 707	1 743	
République de l'Italie	1,25 %	2026/12/01		684 000	959	986	
République de l'Italie	6,50 %	2027/11/01		465 900	850	771	
République de l'Italie	2,80 %	2028/12/01		901 000	1 435	1 336	
République de l'Italie	1,65 %	2030/12/01		1 351 000	1 647	1 834	
République de l'Italie	4,20 %	2034/03/01	série 10Y	1 032 000	1 591	1 612	
République de l'Italie	5,00 %	2034/08/01		245 000	398	407	
République de l'Italie	4,00 %	2037/02/01		493 000	784	753	
République de l'Italie	4,75 %	2044/09/01		1 348 000	2 553	2 177	
République de Pologne	4,25 %	2043/02/14		100 000	143	156	
Sandoz Finance BV	4,50 %	2033/11/17	rachetable	100 000	148	159	
Stryker Corp.	2,63 %	2030/11/30	rachetable	453 000	595	654	
Swissom Finance BV	3,50 %	2031/11/29	rachetable	100 000	148	152	
Telefonica Emisiones SA	4,06 %	2036/01/24	rachetable	100 000	147	151	
Thales SA	4,25 %	2031/10/18	rachetable	100 000	143	157	
T-Mobile USA Inc.	3,55 %	2029/05/08	rachetable	100 000	147	151	
Banque Toronto-Dominion (La)	3,72 %	2030/03/13		200 000	291	311	
UBS Group AG	7,75 %	2029/03/01	taux variable, rachetable	100 000	164	170	
UniCredit SPA	3,38 %	2027/01/31		100 000	143	151	
Universal Music Group NV	4,00 %	2031/06/13	rachetable	100 000	142	155	
Volkswagen International Finance NV	7,88 %	2032/09/06	taux variable, convertible, perpétuel	200 000	295	341	
Vonovia SE	4,25 %	2034/04/10	rachetable	100 000	145	151	
Westpac Banking Corp.	3,13 %	2031/04/15		200 000	295	303	
WPC Eurobond BV	1,35 %	2028/04/15	rachetable	252 000	303	349	
Yorkshire Building Society	3,00 %	2031/04/16		200 000	293	301	
					69 939	67 705	12,1 %
<b><sup>6</sup> Shekel israélien (note 10)</b>							
État d'Israël	1,75 %	2025/08/31	série 0825	113 000	46	41	
État d'Israël	2,00 %	2027/03/31	série 0327	498 400	177	176	
État d'Israël	2,25 %	2028/09/28	série 0928	171 700	63	60	
État d'Israël	1,00 %	2030/03/31	série 0330	281 000	95	87	
État d'Israël	5,50 %	2042/01/31	série 0142	288 100	154	115	
État d'Israël	3,75 %	2047/03/31	série 0347	118 200	40	36	
					575	515	0,1 %
<b><sup>7</sup> Yen japonais (note 10)</b>							
Development Bank of Japan Inc.	2,30 %	2026/03/19		50 000 000	545	474	
Banque européenne d'investissements	2,15 %	2027/01/18		52 700 000	748	508	
Banque européenne d'investissements		2033/01/18	coupon zéro	130 000 000	1 568	1 137	
Gouvernement du Japon	0,10 %	2026/12/20	série 345	53 200 000	477	487	
Gouvernement du Japon	0,10 %	2027/06/20	série 347	137 950 000	1 292	1 262	
Gouvernement du Japon	0,10 %	2028/06/20	série 351	206 150 000	1 958	1 878	
Gouvernement du Japon	0,10 %	2030/03/20	série 358	126 100 000	1 286	1 137	
Gouvernement du Japon	0,20 %	2032/06/20	série 367	158 950 000	1 444	1 412	
Gouvernement du Japon	0,70 %	2037/03/20	série 160	57 750 000	507	502	
Gouvernement du Japon	0,60 %	2046/12/20	série 53	228 100 000	1 998	1 624	
Gouvernement du Japon	0,80 %	2058/03/20	série 11	675 250 000	5 678	4 216	
Japan Expressway Holding and Debt Repayment Agency	0,10 %	2029/01/31	série 372	33 500 000	415	303	
Japan Expressway Holding and Debt Repayment Agency	0,97 %	2035/01/31	série 237	300 000 000	2 976	2 748	
Japan Expressway Holding and Debt Repayment Agency	0,60 %	2037/09/18	série 185	40 000 000	514	333	
Japan Expressway Holding and Debt Repayment Agency	0,42 %	2039/03/18	série 223	40 000 000	502	316	
Japan Finance Organization for Municipalities	0,47 %	2039/03/28	série 73	100 000 000	1 158	795	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

### Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau	2,60 %	2037/06/20		34 000 000	580	375	
					23 646	19 507	3,5 %
<b><sup>9</sup> Ringgit malais (note 10)</b>							
Fédération de Malaisie	3,50 %	2027/05/31	série 0307	202 000	64	63	
Fédération de Malaisie	3,89 %	2029/08/15	série 0219	361 000	110	115	
Fédération de Malaisie	4,64 %	2033/11/07	série 0318	328 000	100	109	
Fédération de Malaisie	4,25 %	2035/05/31	série 0415	1 757 000	481	569	
					755	856	0,1 %
<b><sup>8</sup> Peso mexicain (note 10)</b>							
États-Unis du Mexique	10,00 %	2024/12/05	série M20	1 577 100	117	107	
États-Unis du Mexique	7,50 %	2027/06/03	série M20	2 993 300	209	194	
États-Unis du Mexique	8,50 %	2029/05/31	série M20	2 278 000	172	149	
États-Unis du Mexique	7,75 %	2031/05/29	série M	6 048 000	437	375	
États-Unis du Mexique	8,50 %	2038/11/18	série M30	6 637 900	490	406	
États-Unis du Mexique	7,75 %	2042/11/13	série M	93 600 000	6 628	5 170	
États-Unis du Mexique	8,00 %	2047/11/07	série M	136 100 000	8 958	7 602	
États-Unis du Mexique	8,00 %	2053/07/31	série M	117 000 000	7 047	6 468	
					24 058	20 471	3,7 %
<b><sup>11</sup> Dollar néo-zélandais (note 10)</b>							
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande	4,50 %	2027/04/15	série 0427	123 000	100	105	
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande	3,50 %	2033/04/14	série 0433	393 000	296	314	
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande	2,75 %	2051/05/15	série 0551	3 650 000	2 950	2 164	
					3 346	2 583	0,5 %
<b><sup>10</sup> Couronne norvégienne (note 10)</b>							
Royaume de Norvège	2,00 %	2028/04/26	série 480	887 000	116	108	
Royaume de Norvège	2,13 %	2032/05/18	série 484	1 217 000	137	143	
					253	251	0,0 %
<b><sup>12</sup> Zloty polonais (note 10)</b>							
République de Pologne	2,50 %	2027/07/25	série 0727	1 531 000	452	499	
République de Pologne	2,75 %	2029/10/25	série 1029	781 000	240	243	
République de Pologne	1,75 %	2032/04/25	série 0432	573 000	150	156	
					842	898	0,2 %
<b><sup>14</sup> Dollar de Singapour (note 10)</b>							
République de Singapour	2,38 %	2025/06/01		104 000	101	107	
République de Singapour	3,50 %	2027/03/01		50 000	51	53	
République de Singapour	2,88 %	2029/07/01		192 000	192	201	
République de Singapour	3,38 %	2033/09/01		98 000	100	107	
République de Singapour	2,25 %	2036/08/01		68 000	63	67	
République de Singapour	2,75 %	2046/03/01		186 000	173	190	
					680	725	0,1 %
<b><sup>13</sup> Couronne suédoise (note 10)</b>							
Royaume de Suède	1,00 %	2026/11/12	série 1059	530 000	76	68	
Royaume de Suède	0,75 %	2029/11/12	série 1061	1 285 000	159	160	
Royaume de Suède	3,50 %	2039/03/30	série 1053	480 000	82	73	
					317	301	0,1 %
<b><sup>15</sup> Dollar américain (note 10)</b>							
AbbVie Inc.	4,45 %	2046/05/14	rachetable	345 000	411	422	
AerCap Ireland Capital DAC / AerCap Global Aviation Trust	3,00 %	2028/10/29	rachetable	200 000	255	252	
Agilent Technologies Inc.	2,10 %	2030/06/04	rachetable	266 000	290	315	
AIB Group PLC	6,61 %	2029/09/13	taux flottant, rachetable	200 000	281	286	
Air Canada, 2020-2, catégorie A, fiducie de flux identiques	5,25 %	2029/04/01	fonds d'amortissement	57 260	75	77	
Aircastle Ltd.	6,50 %	2028/07/18	rachetable	100 000	131	140	
Aircastle Ltd.	5,95 %	2029/02/15	rachetable	100 000	134	138	
Alexandria Real Estate Equities Inc.	5,63 %	2054/05/15	rachetable	100 000	134	133	
Algonquin Power & Utilities Corp.	5,37 %	2026/06/15	rachetable	100 000	135	136	
Amazon.com Inc.	4,10 %	2062/04/13	rachetable	208 000	249	236	
American Airlines, 2016-2, catégorie AA, fiducie de flux identiques	3,20 %	2029/12/15	série AA, fonds d'amortissement	65 200	78	83	
American Tower Corp.	1,30 %	2025/09/15	rachetable	555 000	661	720	
American Tower Corp.	2,90 %	2030/01/15	rachetable	100 000	118	123	
American Water Capital Corp.	5,15 %	2034/03/01	rachetable	100 000	134	139	
Amgen Inc.	4,40 %	2062/02/22	rachetable	350 000	402	393	
Appalachian Power Co.	4,50 %	2032/08/01	rachetable	300 000	375	390	
Arizona Public Service Co.	5,70 %	2034/08/15	rachetable	200 000	273	281	
AT&T Inc.	3,50 %	2061/02/01	rachetable	529 000	510	493	
Athene Global Funding	5,58 %	2029/01/09	rachetable	200 000	273	277	
Aviation Capital Group LLC	6,75 %	2028/10/25	rachetable	100 000	135	143	
BAE Systems PLC	3,40 %	2030/04/15	rachetable	487 000	590	617	
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	6,14 %	2028/09/14	taux variable, rachetable	200 000	262	280	
Banco Santander SA	6,71 %	2028/03/14	taux flottant, rachetable	200 000	270	271	
Bank Gospodarstwa Krajowego	5,75 %	2034/07/09	rachetable	200 000	271	282	
Bank of America Corp.	5,02 %	2033/07/22	taux variable, rachetable	416 000	543	568	
Bank of America Corp.	5,87 %	2034/09/15	taux variable, rachetable	200 000	271	287	
Barclays PLC	7,44 %	2033/11/02	taux variable, rachetable	300 000	407	461	
Bayer US Finance II LLC	4,25 %	2025/12/15	rachetable	531 000	685	707	
Becton Dickinson & Co.	4,87 %	2029/02/08	rachetable	200 000	268	274	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

### Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Black Hills Corp.	6,00 %	2035/01/15	rachetable	200 000	273	282	
Blackstone Holdings Finance Co. LLC	6,20 %	2033/04/22	rachetable	200 000	272	293	
Blue Owl Finance LLC	6,25 %	2034/04/18	rachetable	200 000	270	280	
BPCE SA	7,00 %	2034/10/19	taux variable, rachetable	250 000	365	373	
Broadcom Corp. / Broadcom Cayman Finance Ltd.	3,50 %	2028/01/15	rachetable	279 000	344	364	
CaixaBank SA	6,04 %	2035/06/15	taux variable, rachetable	200 000	269	281	
Cameron LNG LLC	3,30 %	2035/01/15	rachetable	512 000	578	588	
Capital One Financial Corp.	6,38 %	2034/06/08	taux variable, rachetable	100 000	134	143	
Carlisle Cos. Inc.	2,75 %	2030/03/01	rachetable	261 000	295	320	
CenterPoint Energy Houston Electric LLC	5,15 %	2034/03/01	rachetable	100 000	135	138	
Citizens Financial Group Inc.	6,65 %	2035/04/25	taux variable, rachetable	100 000	138	146	
Coca-Cola Co. (The)	2,50 %	2040/06/01	rachetable	200 000	194	199	
Columbia Pipelines Operating Co. LLC	6,71 %	2063/08/15	rachetable	100 000	133	151	
CommonSpirit Health	5,55 %	2054/12/01	rachetable	200 000	269	277	
Commonwealth Bank of Australia	6,09 %	2025/03/14	taux flottant	4 030 000	5 551	5 446	
Constellation Brands Inc.	4,65 %	2028/11/15	rachetable	463 000	607	625	
Constellation Energy Generation LLC	5,75 %	2054/03/15	rachetable	100 000	135	136	
Coterra Energy Inc.	5,60 %	2034/03/15	rachetable	100 000	135	138	
Crédit Agricole SA	6,32 %	2029/10/03	taux variable, rachetable	250 000	349	355	
Crown Castle Inc.	5,10 %	2033/05/01	rachetable	250 000	322	338	
CVS Health Corp.	6,00 %	2063/06/01	rachetable	100 000	136	134	
D.R. Horton Inc.	2,60 %	2025/10/15	rachetable	241 000	297	317	
Deutsche Bank AG of New York	3,55 %	2031/09/18	taux variable, rachetable	200 000	225	248	
Devon Energy Corp.	5,20 %	2034/09/15	rachetable	100 000	136	133	
Discover Financial Services	7,96 %	2034/11/02	taux variable, rachetable	100 000	138	156	
DTE Energy Co.	5,10 %	2029/03/01	rachetable	200 000	269	275	
Duke Energy Florida LLC	5,95 %	2052/11/15	rachetable	300 000	402	435	
Elevance Health Inc.	4,75 %	2033/02/15	rachetable	100 000	134	135	
Enbridge Energy Partners L.P.	5,50 %	2040/09/15	rachetable	200 000	250	268	
Enbridge Inc.	5,63 %	2034/04/05	rachetable	100 000	136	139	
ENEL Finance International NV	7,50 %	2032/10/14	rachetable	200 000	269	310	
Energy Transfer L.P.	6,40 %	2030/12/01	rachetable	100 000	142	146	
Energy Transfer L.P.	5,60 %	2034/09/01	rachetable	100 000	136	139	
Entergy Louisiana LLC	5,35 %	2034/03/15	rachetable	100 000	136	139	
Equifax Inc.	5,10 %	2027/12/15	rachetable	108 000	141	148	
Eversource Energy	5,50 %	2034/01/01	rachetable	100 000	134	138	
Exelon Corp.	3,35 %	2032/03/15	rachetable	100 000	116	123	
F&G Global Funding	5,88 %	2027/06/10		100 000	137	137	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	6,00 %	2033/12/07	rachetable	200 000	269	282	
Fannie Mae	5,00 %	2039/09/01		400 000	535	535	
Fannie Mae	5,50 %	2039/10/01		500 000	690	679	
Fannie Mae	4,00 %	2050/09/01		2 000 000	2 535	2 559	
Fannie Mae	4,50 %	2052/09/01		3 413 009	4 534	4 483	
Fannie Mae	5,00 %	2052/10/01		1 193 761	1 572	1 598	
Fannie Mae	5,00 %	2052/11/01		2 672 579	3 521	3 586	
Fannie Mae	5,50 %	2052/12/01		3 559 134	4 812	4 845	
Fannie Mae	4,00 %	2053/07/01		195 238	241	250	
Fannie Mae	6,00 %	2053/08/01		209 944	282	289	
Fannie Mae	5,50 %	2054/02/01		5 925 761	7 936	8 043	
Foxconn (Far East) Ltd.	2,50 %	2030/10/28		267 000	299	319	
Freddie Mac	5,00 %	2052/08/01		1 204 380	1 589	1 614	
Freddie Mac	4,50 %	2052/09/01		2 390 074	3 197	3 140	
Freddie Mac	4,50 %	2052/10/01		1 694 523	2 250	2 226	
Freddie Mac	5,00 %	2052/11/01		1 490 434	1 966	1 997	
Freddie Mac	5,50 %	2052/12/01		4 674 903	6 266	6 350	
Freddie Mac	6,00 %	2053/03/01		466 247	625	641	
Freddie Mac	6,00 %	2053/06/01		275 386	369	378	
Freddie Mac	6,00 %	2053/09/01		167 246	224	230	
General Motors Financial Co. Inc.	5,40 %	2026/04/06		3 980 000	5 326	5 415	
Global Payments Inc.	3,20 %	2029/08/15	rachetable	447 000	516	559	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/02/20		4 547 769	6 113	6 176	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/04/20		3 435 909	4 604	4 669	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/05/20		2 511 844	3 365	3 414	
Government National Mortgage Association	5,00 %	2053/06/20		2 356 119	3 098	3 173	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/06/20		2 215 981	2 966	3 009	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/08/20		1 785 489	2 406	2 425	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/09/20		1 620 950	2 181	2 200	
GreenSaif Pipelines Bidco SARL	5,85 %	2036/02/23	fonds d'amortissement	200 000	274	278	
GXO Logistics Inc.	6,25 %	2029/05/06	rachetable	100 000	136	141	
Hertz Vehicle Financing III LLC	5,57 %	2029/09/25	catégorie A, série 23-2A	100 000	136	137	
Home Depot Inc. (The)	3,63 %	2052/04/15	rachetable	200 000	205	210	
HSBC Holdings PLC	7,39 %	2028/11/03	taux variable, rachetable	200 000	287	290	
Hyundai Capital America	5,30 %	2027/03/19		100 000	135	137	
Hyundai Capital America	5,68 %	2028/06/26	rachetable	100 000	131	139	
Hyundai Capital America	5,35 %	2029/03/19	rachetable	100 000	135	138	
Intesa Sanpaolo SPA	6,63 %	2033/06/20		200 000	267	289	
IPALCO Enterprises Inc.	5,75 %	2034/04/01	rachetable	200 000	269	278	
John Deere Capital Corp.	5,10 %	2034/04/11		100 000	136	139	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

### Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
JPMorgan Chase & Co.	3,78 %	2028/02/01	taux variable, rachetable	100 000	130	132	
JPMorgan Chase & Co.	4,91 %	2033/07/25	taux variable, rachetable	55 000	72	75	
JPMorgan Chase & Co.	5,34 %	2035/01/23	taux variable, rachetable	200 000	270	278	
KBC Group NV	6,32 %	2034/09/21	taux variable, rachetable	200 000	271	290	
Kilroy Realty L.P.	6,25 %	2036/01/15	rachetable	100 000	137	134	
Marriott International Inc.	2,85 %	2031/04/15	série HH, rachetable	280 000	310	335	
McCormick & Co. Inc.	2,50 %	2030/04/15	rachetable	259 000	295	314	
Mercedes-Benz Finance North America LLC	5,05 %	2033/08/03		200 000	264	275	
Microsoft Corp.	3,04 %	2062/03/17	rachetable	355 000	370	337	
Morgan Stanley	5,25 %	2034/04/21	taux variable, rachetable	100 000	135	137	
Morgan Stanley	5,42 %	2034/07/21	taux variable, rachetable	100 000	132	139	
MPLX L.P.	4,25 %	2027/12/01	rachetable	275 000	352	366	
NatWest Group PLC	5,78 %	2035/03/01	taux variable, rachetable	200 000	272	282	
Nomura Holdings Inc.	2,68 %	2030/07/16		200 000	225	238	
NSTAR Electric Co.	5,40 %	2034/06/01	rachetable	200 000	272	282	
NTT Finance Corp.	4,24 %	2025/07/25		280 000	367	376	
Nuveen LLC	5,85 %	2034/04/15	rachetable	100 000	136	141	
NXP BV / NXP Funding LLC / NXP USA Inc.	5,00 %	2033/01/15	rachetable	469 000	600	634	
Ohio Edison Co.	5,50 %	2033/01/15	rachetable	200 000	269	277	
Oncor Electric Delivery Co. LLC	4,55 %	2032/09/15	rachetable	300 000	394	401	
ONEOK Inc.	6,05 %	2033/09/01		100 000	134	142	
Oracle Corp.	3,60 %	2050/04/01	rachetable	100 000	88	99	
Pacific Gas and Electric Co.	3,15 %	2026/01/01		200 000	251	263	
Pacific Gas And Electric Co.	6,75 %	2053/01/15	rachetable	82 000	107	121	
Pacific LifeCorp	5,40 %	2052/09/15	rachetable	100 000	131	135	
PacifiCorp	2,70 %	2030/09/15	rachetable	100 000	111	121	
Petroleos Mexicanos	6,95 %	2060/01/28	rachetable	3 030 000	2 530	2 791	
Philip Morris International Inc.	2,10 %	2030/05/01	rachetable	100 000	132	138	
PNC Financial Services Group Inc.	6,25 %	2030/03/15	série W, taux variable, rachetable	100 000	133	134	
PPL Electric Utilities Corp.	4,85 %	2034/02/15	rachetable	100 000	133	136	
Public Service Co. of Colorado	5,35 %	2034/05/15	rachetable	100 000	135	140	
République du Pérou	5,38 %	2035/02/08	rachetable	100 000	139	137	
République de Pologne	4,63 %	2029/03/18	rachetable	100 000	134	137	
Retail Opportunity Investments Partnership L.P.	6,75 %	2028/10/15	rachetable	100 000	135	143	
Shinhan Bank Co. Ltd.	5,75 %	2034/04/15		100 000	135	138	
Sierra Pacific Power Co.	5,90 %	2054/03/15	rachetable	200 000	269	287	
Smith & Nephew PLC	5,40 %	2034/03/20	rachetable	100 000	133	138	
Société Générale SA	7,37 %	2053/01/10		200 000	273	281	
Southern California Edison Co.	5,70 %	2053/03/01	rachetable	100 000	130	139	
Standard Chartered PLC	5,69 %	2028/05/14	taux variable, rachetable	200 000	275	275	
Standard Chartered PLC	5,91 %	2035/05/14	taux variable, rachetable	200 000	275	279	
Sun Communities Operating L.P.	4,20 %	2032/04/15	rachetable	100 000	121	125	
Sysco Corp.	2,40 %	2030/02/15	rachetable	100 000	117	121	
Tapestry Inc.	7,70 %	2030/11/27	rachetable	100 000	144	144	
Tencent Holdings Ltd.	3,24 %	2050/06/03	rachetable	403 000	350	383	
Tennessee Gas Pipeline Co. LLC	2,90 %	2030/03/01	rachetable	252 000	289	308	
Texas Natural Gas Securitization Finance Corp.	5,10 %	2035/04/01		97 004	134	134	
TotalEnergies Capital SA	5,49 %	2054/04/05	rachetable	100 000	136	139	
TotalEnergies Capital SA	5,64 %	2064/04/05	rachetable	100 000	136	140	
Toyota Motor Credit Corp.	4,45 %	2026/05/18		3 680 000	4 929	4 967	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,63 %	2034/03/01	rachetable	70 000	86	92	
U.S. Bancorp	4,65 %	2029/02/01	taux variable, rachetable	300 000	400	405	
United Airlines, 2024-1, catégorie AA, fiducie de flux identiques			série AA, fonds d'amortissement, rachetable				
United Airlines, fiducie de flux identiques	5,45 %	2038/08/15		100 000	138	139	
United Airlines, fiducie de flux identiques			catégorie A, série 2023-1, fonds d'amortissement				
États-Unis du Mexique	5,80 %	2037/07/15		97 766	131	137	
Obligation du Trésor des États-Unis	6,40 %	2054/05/07	rachetable	300 000	397	400	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,63 %	2025/03/31		89 400	115	119	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,00 %	2025/10/31		4 501 400	6 037	5 980	
Obligation du Trésor des États-Unis	5,13 %	2025/10/31	taux flottant	3 920 000	5 390	5 280	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,63 %	2026/02/15		7 611 000	9 766	9 899	
Obligation du Trésor des États-Unis	5,13 %	2026/04/30	taux flottant	14 080 000	19 334	18 948	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,50 %	2027/01/31		7 983 000	10 003	10 180	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,25 %	2027/08/15		2 884 400	3 696	3 721	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,88 %	2028/05/15		5 905 900	7 575	7 714	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,13 %	2028/11/15		5 548 700	7 408	7 292	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,75 %	2029/11/15		3 554 000	4 225	4 344	
Obligation du Trésor des États-Unis	0,88 %	2030/11/15		4 755 700	5 375	5 390	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,38 %	2031/11/15		4 372 000	4 891	4 990	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,50 %	2033/02/15		7 860 000	10 638	10 311	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,88 %	2033/08/15		2 448 000	3 238	3 294	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,00 %	2034/02/15		13 060 000	17 033	17 725	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,38 %	2038/02/15		500	1	1	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,88 %	2040/08/15		358 700	482	470	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,13 %	2044/08/15		3 053 500	3 657	3 457	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,75 %	2047/08/15		12 029 700	14 723	12 465	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,00 %	2052/08/15		11 380 000	13 186	12 204	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,50 %	2053/02/15		619 349	733	738	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

### Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Obligation du Trésor des États-Unis	4,13 %	2053/08/15		9 260 000	11 446	12 290	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,25 %	2054/02/15		18 620 000	25 075	25 264	
UnitedHealth Group Inc.	4,95 %	2062/05/15	rachetable	338 000	452	427	
US Airways, fiducie de flux identiques	4,63 %	2026/12/03	catégorie A, série 2012-2, fonds d'amortissement	36 480	49	49	
Vale Overseas Ltd.	6,40 %	2054/06/28	rachetable	50 000	68	69	
VeriSign Inc.	2,70 %	2031/06/15	rachetable	523 000	568	612	
Wells Fargo & Co.	5,57 %	2029/07/25	taux variable, rachetable	200 000	263	278	
Wells Fargo & Co.	6,85 %	2029/09/15	taux variable, perpétuel	100 000	137	139	
Wells Fargo & Co.	4,48 %	2031/04/04	taux variable, rachetable	500 000	626	667	
Wisconsin Power and Light Co.	3,95 %	2032/09/01	rachetable	237 000	301	302	
WSTN Trust	6,30 %	2027/08/05	catégorie A, série 23-MAUI, taux variable	400 000	527	550	
					304 703	304 997	54,6 %
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES</b>					<b>503 390</b>	<b>495 646</b>	<b>88,7 %</b>
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS</b>					<b>522 052</b>	<b>514 303</b>	<b>92,0 %</b>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME</b>					<b>522 052</b>	<b>514 303</b>	<b>92,0 %</b>
<b>PLACEMENTS À COURT TERME</b> (note 11)							
Gouvernement du Canada	4,68 %	2024/09/12	bon du Trésor	2 500 000	2 469	2 496	
Gouvernement du Canada	4,65 %	2024/09/26	bon du Trésor	6 500 000	6 420	6 480	
Gouvernement du Canada	4,50 %	2024/10/10	bon du Trésor	300 000	297	299	
Gouvernement du Canada	4,53 %	2024/10/24	bon du Trésor	6 500 000	6 422	6 458	
Gouvernement du Canada	4,39 %	2024/11/07	bon du Trésor	6 000 000	5 931	5 952	
Gouvernement du Canada	4,20 %	2024/11/21	bon du Trésor	1 200 000	1 188	1 189	
Gouvernement du Canada	4,20 %	2024/12/05	bon du Trésor	3 700 000	3 659	3 660	
<b>TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME</b>					<b>26 386</b>	<b>26 534</b>	<b>4,7 %</b>
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					–	–	
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>					<b>548 438</b>	<b>540 837</b>	<b>96,7 %</b>
Actifs dérivés						10 983	2,0 %
Passifs dérivés						(4 708)	(0,8) %
Autres actifs, moins les passifs						11 776	2,1 %
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>						<b>558 888</b>	<b>100,0 %</b>

<sup>1-15</sup>Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

### Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés (note 11)

Valeur contractuelle (\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	Nombre de contrats	Devise	Prix par contrat	Juste valeur (\$)	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
132 838	Obligation du gouvernement du Japon Mini à 10 ans	décembre 2024	1	JPY	144,10	132 912	–
1 989 225	Obligation du gouvernement du Japon Mini à 10 ans	septembre 2024	15	JPY	143,86	2 001 563	12
744 499	Obligation du Trésor de la Corée à 3 ans	septembre 2024	7	KRW	105,43	746 577	2
2 402 792	Obligation du Trésor de l'Australie à 10 ans	septembre 2024	23	AUD	114,53	2 445 715	43
531 686	Euro BTP	décembre 2024	3	EUR	118,97	531 016	(1)
(866 837)	Euro-BOBL	septembre 2024	(5)	EUR	116,38	(876 461)	(10)
182 700	Euro-BONO	septembre 2024	1	EUR	122,64	186 331	4
7 160 534	Euro-BUND	décembre 2024	36	EUR	133,52	7 154 098	(6)
(2 183 085)	Euro-BUND	septembre 2024	(11)	EUR	133,22	(2 194 332)	(11)
802 974	Obligation à 30 ans Euro-BUXL	décembre 2024	4	EUR	134,76	802 289	(1)
734 597	Euro-OAT	septembre 2024	4	EUR	123,28	751 222	17
1 127 727	Euro-OAT	décembre 2024	6	EUR	126,17	1 127 280	(1)
(6 990 858)	Euro-SCHATZ	décembre 2024	(44)	EUR	106,66	(6 990 530)	–
702 125	Obligation d'État position longue	décembre 2024	4	GBP	99,18	698 744	(3)
229 217	Obligation à long terme de la Confédération suisse	septembre 2024	1	CHF	144,58	238 219	9
636 575	Euro-BTP à court terme	décembre 2024	4	EUR	106,83	636 814	–
(750 400)	Obligation du gouvernement du Canada à dix ans	décembre 2024	(6)	CAD	125,07	(738 360)	12
159 515	Ultra – Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	décembre 2024	1	USD	118,37	158 265	(1)
1 270 652	Ultra – Obligation du Trésor des États-Unis à long terme	décembre 2024	7	USD	134,70	1 244 639	(25)
(1 116 033)	Obligation du Trésor des États-Unis à 2 ans	décembre 2024	(4)	USD	103,52	(1 118 802)	(3)
2 513 162	Obligation du Trésor des États-Unis à 5 ans	décembre 2024	17	USD	109,70	2 506 324	(7)
(2 622 670)	Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	décembre 2024	(17)	USD	114,48	(2 601 723)	21
169 225	Obligation du Trésor des États-Unis	décembre 2024	1	USD	125,57	165 929	(3)
<b>6 960 160</b>	<b>Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés</b>					<b>7 007 729</b>	<b>48</b>

Au 31 août 2024, un montant de 846 192 \$ était déposé à titre de marge des contrats à terme standardisés.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

### Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/11/21	AUD	20 960 000	CAD	18 994 958	0,906	0,911	110
	Standard Chartered Bank	A-1	2024/09/03	CAD	473 876	AUD	525 000	1,108	1,096	(5)
	Standard Chartered Bank	A-1	2024/09/03	CAD	363 557	AUD	398 000	1,095	1,096	1
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/17	CAD	181 578	AUD	200 000	1,101	1,096	(1)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/17	CAD	2 106 662	AUD	2 300 000	1,092	1,096	9
	Citibank NA	A-1	2024/11/21	CAD	5 688 000	AUD	6 240 000	1,097	1,097	-
	HSBC Bank PLC	A-1	2024/11/21	BRL	15 700 000	CAD	3 876 352	0,247	0,236	(164)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/06	BRL	21 080 000	USD	4 024 975	0,191	0,177	(385)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/06	BRL	6 365 000	USD	1 156 327	0,182	0,177	(37)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/06	BRL	1 285 000	USD	237 120	0,185	0,177	(12)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/12/06	BRL	25 360 000	USD	4 459 921	0,176	0,176	(10)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/12/06	BRL	890 000	USD	155 560	0,175	0,176	1
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/06	USD	4 506 442	BRL	25 360 000	5,628	5,637	11
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/06	USD	593 414	BRL	3 370 000	5,679	5,637	(6)
	HSBC Bank PLC	A-1	2024/11/21	CLP	3 680 000 000	CAD	5 391 941	0,001	0,001	17
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/11	CAD	16 280 836	CNY	85 955 000	5,280	5,256	(74)
1	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/11	CAD	565 820	CNY	2 950 000	5,214	5,256	5
1	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/11	CAD	672 019	CNY	3 530 000	5,253	5,256	-
1	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/11	CAD	544 184	CNY	2 890 000	5,311	5,256	(6)
2	HSBC Bank PLC	A-1	2024/09/10	COP	5 050 000 000	CAD	1 753 472	0,000347	0,000322	(127)
2	HSBC Bank PLC	A-1	2024/09/10	COP	1 680 000 000	CAD	547 320	0,000326	0,000322	(6)
2	HSBC Bank PLC	A-1	2024/09/10	CAD	17 593 032	COP	50 090 000 000	2 847,150	3 105,754	1 465
2	HSBC Bank PLC	A-1	2024/09/10	CAD	801 730	COP	2 410 000 000	3 006,000	3 105,754	26
2	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/29	COP	23 257 130 000	USD	5 717 387	0,000246	0,000237	(266)
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/10/29	COP	796 075 000	USD	190 103	0,000239	0,000237	(2)
3	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/10/29	CAD	293 597	DKK	1 460 000	4,973	5,000	2
4	Standard Chartered Bank	A-1	2024/09/03	EUR	5 534 106	CAD	8 292 995	1,499	1,490	(49)
4	Standard Chartered Bank	A-1	2024/09/03	EUR	145 000	CAD	217 433	1,500	1,490	(1)
4	Banque de Montréal	A-1	2024/10/17	EUR	625 000	CAD	934 069	1,495	1,491	(2)
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/17	EUR	400 000	CAD	599 500	1,499	1,491	(3)
4	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/10/17	EUR	415 000	CAD	627 729	1,513	1,491	(9)
4	HSBC Bank PLC	A-1	2024/11/21	EUR	16 920 000	CAD	25 471 444	1,505	1,492	(235)
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/03	CAD	306 293	EUR	203 000	0,663	0,671	4
4	Standard Chartered Bank	A-1	2024/09/03	CAD	17 005 195	EUR	11 401 000	0,670	0,671	21
4	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/03	CAD	21 252	EUR	14 000	0,659	0,671	-
4	Bank of America	A-2	2024/10/02	CAD	9 022 428	EUR	6 038 894	0,669	0,671	23
4	Standard Chartered Bank	A-1	2024/10/02	CAD	8 296 490	EUR	5 534 106	0,667	0,671	49
4	Banque de Montréal	A-1	2024/10/17	CAD	325 168	EUR	215 000	0,661	0,671	5
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/17	CAD	424 148	EUR	285 000	0,672	0,671	(1)
4	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/17	CAD	51 531 587	EUR	34 630 000	0,672	0,671	(90)
4	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/10/17	CAD	182 296	EUR	120 000	0,658	0,671	3
4	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/10/17	CAD	179 962	EUR	120 000	0,667	0,671	1
4	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/11/21	CAD	18 127 657	EUR	11 990 000	0,661	0,670	244
5	Citibank NA	A-1	2024/09/10	GBP	2 520 000	CAD	4 430 793	1,758	1,770	29
5	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/09/10	GBP	390 000	CAD	693 556	1,778	1,770	(3)
5	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/09/10	GBP	240 000	CAD	427 695	1,782	1,770	(3)
5	HSBC Bank PLC	A-1	2024/11/21	GBP	990 000	CAD	1 738 709	1,756	1,767	10
5	Bank of America	A-2	2024/09/03	CAD	17 655	GBP	10 000	0,566	0,565	-
5	Citibank NA	A-1	2024/09/03	CAD	3 805 303	GBP	2 139 160	0,562	0,565	19
5	HSBC Bank PLC	A-1	2024/09/10	CAD	24 228 945	GBP	13 980 000	0,577	0,565	(510)
5	HSBC Bank PLC	A-1	2024/09/10	CAD	5 828 424	GBP	3 300 000	0,566	0,565	(11)
5	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/09/10	CAD	1 269 888	GBP	720 000	0,567	0,565	(4)
5	Bank of America	A-2	2024/10/02	CAD	3 810 014	GBP	2 149 160	0,564	0,565	9
5	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/11/21	CAD	1 761 193	GBP	990 000	0,562	0,566	12
5	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/11/29	CAD	9 073 786	GBP	5 110 000	0,563	0,566	48
5	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/11/29	CAD	141 416	GBP	80 000	0,566	0,566	-
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/27	IDR	24 374 095 000	USD	1 477 576	0,000061	0,000065	128
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/27	USD	1 551 008	IDR	24 374 095 000	15 715,000	15 495,996	(29)
6	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/03	ILS	1 375 000	CAD	505 488	0,368	0,371	4
6	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/03	CAD	509 370	ILS	1 375 000	2,699	2,698	-
6	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/12/03	CAD	506 092	ILS	1 375 000	2,717	2,696	(4)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/12	INR	251 570 000	USD	3 006 406	0,012	0,012	(10)
7	Citibank NA	A-1	2024/11/21	JPY	580 000 000	CAD	5 463 475	0,009	0,009	(69)
7	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/11/21	JPY	620 000 000	CAD	5 852 198	0,009	0,009	(86)
7	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/11/29	JPY	233 140 000	CAD	2 198 575	0,009	0,009	(29)
7	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/11/29	JPY	216 335 000	CAD	2 037 082	0,009	0,009	(23)
7	HSBC Bank PLC	A-1	2024/11/21	CAD	1 974 503	JPY	210 000 000	106,356	107,523	21
7	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/11/29	CAD	19 720 256	JPY	2 091 163 514	106,041	107,439	257
	Citibank NA	A-1	2024/11/21	KRW	5 360 000 000	CAD	5 395 611	0,001	0,001	18
	Citibank NA	A-1	2024/11/21	KRW	1 850 000 000	CAD	1 901 574	0,001	0,001	(33)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/11/29	KRW	275 900 000	USD	208 047	0,001	0,001	(1)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/11/29	USD	220 843	KRW	293 630 000	1 329,590	1 330,543	-
8	Citibank NA	A-1	2024/09/10	MXN	11 300 000	CAD	823 988	0,073	0,068	(52)
8	HSBC Bank PLC	A-1	2024/09/10	MXN	36 800 000	CAD	2 770 916	0,075	0,068	(256)
8	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/09/10	MXN	25 100 000	CAD	1 844 063	0,073	0,068	(128)
8	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/10/16	MXN	40 480 000	CAD	3 046 358	0,075	0,068	(298)
8	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/16	MXN	4 265 000	CAD	298 557	0,070	0,068	(9)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Devise vendue		Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)	
					Valeur nominale	Valeur nominale				
8	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/16	MXN	1 125 000	CAD	76 628	0,068	0,068	-
8	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/10/16	MXN	30 185 000	CAD	2 204 633	0,073	0,068	(155)
8	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/10/16	MXN	3 755 000	CAD	254 680	0,068	0,068	-
8	Citibank NA	A-1	2024/11/21	MXN	75 600 000	CAD	5 411 891	0,072	0,067	(313)
8	HSBC Bank PLC	A-1	2024/09/10	CAD	740 978	MXN	10 500 000	14,170	14,630	23
8	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/09/10	CAD	25 723 192	MXN	319 100 000	12,405	14,630	3 912
8	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/09/10	CAD	1 022 870	MXN	14 000 000	13,687	14,630	66
8	Standard Chartered Bank	A-1	2024/09/10	CAD	1 260 127	MXN	16 700 000	13,253	14,630	119
8	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/10/16	CAD	1 214 253	MXN	16 135 000	13,288	14,729	119
8	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/10/16	CAD	134 305	MXN	1 845 000	13,737	14,729	9
8	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/10/16	CAD	230 517	MXN	3 170 000	13,752	14,729	15
8	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/11/21	CAD	5 213 326	MXN	75 600 000	14,501	14,827	115
8	Citibank NA	A-1	2024/09/18	MXN	2 113 000	USD	117 943	0,056	0,051	(15)
8	Citibank NA	A-1	2024/09/18	MXN	5 181	USD	276	0,053	0,051	-
9	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/15	USD	576 559	MYR	2 710 000	4,700	4,308	(71)
10	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/10/29	CAD	192 655	NOK	1 540 000	7,994	7,875	(3)
11	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/09/10	CAD	1 485 725	NZD	1 790 000	1,205	1,187	(22)
11	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/10/24	CAD	350 256	NZD	425 000	1,213	1,189	(7)
12	Banque de Montréal	A-1	2024/10/17	PLN	235 000	CAD	81 556	0,347	0,347	-
12	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/10/17	CAD	788 526	PLN	2 270 000	2,879	2,881	-
12	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/10/17	CAD	209 833	PLN	605 000	2,883	2,881	-
13	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/10/29	CAD	201 753	SEK	1 570 000	7,782	7,609	(5)
14	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/24	CAD	686 650	SGD	675 000	0,983	0,968	(11)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/20	TRY	85 045 000	CAD	3 250 956	0,038	0,039	46
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/20	TRY	11 610 000	CAD	449 740	0,039	0,039	-
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/20	TRY	5 555 000	CAD	215 579	0,039	0,039	-
	Citibank NA	A-1	2024/11/21	TRY	102 200 000	CAD	3 731 697	0,037	0,036	(57)
15	Bank of America	A-2	2024/09/03	USD	684 000	CAD	920 588	1,346	1,348	1
15	Citibank NA	A-1	2024/09/03	USD	955 000	CAD	1 285 807	1,346	1,348	1
15	Citibank NA	A-1	2024/09/03	USD	298 000	CAD	412 316	1,384	1,348	(11)
15	Citibank NA	A-1	2024/09/03	USD	146 000	CAD	198 572	1,360	1,348	(2)
15	Standard Chartered Bank	A-1	2024/09/03	USD	11 329 916	CAD	15 248 226	1,346	1,348	21
15	Standard Chartered Bank	A-1	2024/09/03	USD	319 000	CAD	437 883	1,373	1,348	(8)
15	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/03	USD	17 828 661	CAD	24 018 772	1,347	1,348	8
15	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/03	USD	138 000	CAD	189 610	1,374	1,348	(4)
15	Citibank NA	A-1	2024/09/10	USD	1 480 000	CAD	2 019 790	1,365	1,347	(26)
15	Citibank NA	A-1	2024/09/10	USD	1 000 000	CAD	1 372 994	1,373	1,347	(26)
15	HSBC Bank PLC	A-1	2024/09/10	USD	4 580 000	CAD	6 259 628	1,367	1,347	(89)
15	HSBC Bank PLC	A-1	2024/09/10	USD	2 800 000	CAD	3 812 365	1,362	1,347	(40)
15	HSBC Bank PLC	A-1	2024/09/10	USD	1 120 000	CAD	1 537 914	1,373	1,347	(29)
15	JPMorgan Chase Bank	A-1	2024/09/10	USD	1 450 000	CAD	1 975 778	1,363	1,347	(22)
15	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/09/10	USD	1 000 000	CAD	1 366 708	1,367	1,347	(19)
15	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/09/10	USD	990 000	CAD	1 365 997	1,380	1,347	(32)
15	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/09/10	USD	900 000	CAD	1 234 435	1,372	1,347	(22)
15	Standard Chartered Bank	A-1	2024/09/10	USD	1 090 000	CAD	1 490 417	1,367	1,347	(22)
15	Standard Chartered Bank	A-1	2024/09/10	USD	820 000	CAD	1 125 130	1,372	1,347	(20)
15	Bank of America	A-2	2024/10/02	USD	78 000	CAD	105 006	1,346	1,346	-
15	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/24	USD	285 000	CAD	391 373	1,373	1,346	(8)
15	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/24	USD	25 000	CAD	33 727	1,349	1,346	-
15	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/24	USD	14 740 600	CAD	20 234 495	1,373	1,346	(401)
15	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/24	USD	1 010 000	CAD	1 385 031	1,371	1,346	(26)
15	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/10/24	USD	150 000	CAD	202 209	1,348	1,346	-
15	Citibank NA	A-1	2024/09/03	CAD	23 256 311	USD	16 850 091	0,725	0,742	548
15	Citibank NA	A-1	2024/09/03	CAD	17 445 122	USD	12 645 197	0,725	0,742	404
15	Citibank NA	A-1	2024/09/03	CAD	131 470	USD	96 000	0,730	0,742	2
15	Citibank NA	A-1	2024/09/03	CAD	126 178	USD	91 000	0,721	0,742	4
15	Citibank NA	A-1	2024/09/03	CAD	59 790	USD	44 000	0,736	0,742	-
15	Citibank NA	A-1	2024/09/03	CAD	48 915	USD	36 000	0,736	0,742	-
15	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/03	CAD	597 000	USD	431 815	0,723	0,742	15
15	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/03	CAD	422 695	USD	306 000	0,724	0,742	10
15	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/03	CAD	347 000	USD	251 419	0,725	0,742	8
15	Standard Chartered Bank	A-1	2024/09/03	CAD	226 594	USD	165 000	0,728	0,742	4
15	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/03	CAD	60 303	USD	44 000	0,730	0,742	1
15	Barclays Bank PLC	A-1	2024/09/10	CAD	1 216 761	USD	880 000	0,723	0,742	31
15	Citibank NA	A-1	2024/09/10	CAD	4 910 244	USD	3 610 000	0,735	0,742	46
15	HSBC Bank PLC	A-1	2024/09/10	CAD	2 736 349	USD	1 980 000	0,724	0,742	69
15	HSBC Bank PLC	A-1	2024/09/10	CAD	2 475 824	USD	1 800 000	0,727	0,742	51
15	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/09/10	CAD	188 654 637	USD	138 510 000	0,734	0,742	2 027
15	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/09/10	CAD	1 701 255	USD	1 230 000	0,723	0,742	44
15	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/09/10	CAD	1 287 275	USD	930 000	0,722	0,742	34
15	Standard Chartered Bank	A-1	2024/09/10	CAD	1 363 876	USD	1 000 000	0,733	0,742	16
15	Standard Chartered Bank	A-1	2024/09/10	CAD	546 689	USD	400 000	0,732	0,742	8
15	UBS AG, Stamford	A-1	2024/09/10	CAD	3 278 261	USD	2 400 000	0,732	0,742	45
15	UBS AG, Stamford	A-1	2024/09/10	CAD	1 978 953	USD	1 440 000	0,728	0,742	39
15	UBS AG, Stamford	A-1	2024/09/10	CAD	1 905 718	USD	1 400 000	0,735	0,742	19
15	UBS AG, Stamford	A-1	2024/09/10	CAD	1 096 639	USD	800 000	0,730	0,742	19
15	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/10/01	CAD	80 150 548	USD	59 550 000	0,743	0,743	(33)
15	Standard Chartered Bank	A-1	2024/10/02	CAD	15 234 096	USD	11 329 916	0,744	0,743	(21)
15	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/10/02	CAD	23 996 539	USD	17 828 661	0,743	0,743	(9)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
15	Banque de Montréal	A-1	2024/10/24	CAD	957 686	USD	695 000	0,726	0,743	23
15	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/10/24	CAD	2 152 386	USD	1 585 000	0,736	0,743	20
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/09/03	ZAR	2 055 000	CAD	151 674	0,074	0,076	4
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/03	ZAR	20 700 000	CAD	1 531 614	0,074	0,076	33
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/03	ZAR	340 000	CAD	25 114	0,074	0,076	1
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/03	ZAR	22 595 000	CAD	1 701 272	0,075	0,076	7
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/03	ZAR	20 095 000	CAD	1 505 425	0,075	0,076	14
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/12/03	ZAR	61 670 000	CAD	4 624 013	0,075	0,075	(9)
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/09/03	CAD	180 309	ZAR	2 395 000	13,283	13,230	(1)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/03	CAD	4 669 988	ZAR	61 670 000	13,206	13,230	8
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/03	CAD	132 117	ZAR	1 720 000	13,019	13,230	2
<b>Actifs et passifs dérivés – contrats à terme</b>										<b>5 975</b>

\* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Mandat est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

\*\* Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

### Actifs et passifs dérivés – swaps (notes 2j et 11)

Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Nombre de contrats	Montant nominal	Date d'échéance	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)	
<b>Swaps sur défaillance – chambre de compensation centrale</b>						
Reçoit tous les trimestres (dès le 2014/09/22) un taux fixe de 1,00 % du montant nominal. Ne verse un paiement qu'en cas de défaut de Verizon Communications Inc. SNR S* ICE.						
		1	200 000	2024/12/20	1	
Reçoit tous les trimestres (dès le 2022/09/20) un taux fixe de 1,00 % du notionnel. Ne verse un paiement qu'en cas de défaut de Volkswagen International Finance NV SNR SE ICE.						
		1	200 000	2028/06/20	4	
Reçoit tous les trimestres (dès le 2020/09/21) un taux fixe de 5,00 % du notionnel. Ne verse un paiement qu'en cas de défaut de General Motors Co. SNR S* ICE.						
		1	200 000	2028/06/20	40	
<b>45</b>						
<b>Swaps de taux d'intérêt – chambre de compensation centrale</b>						
Paye tous les ans (dès le 2025/06/24) un taux variable basé sur le taux de financement à un jour garanti SOFR des États-Unis et reçoit tous les ans (dès le 2025/06/24) un taux fixe de 3,50 %.						
		1	1 000 000	2054/06/20	(23)	
Paye tous les ans (dès le 2025/09/18) un taux variable basé sur le taux d'intérêt de référence SONIA et reçoit tous les ans (dès le 2025/09/18) un taux fixe de 4,00 %.						
		1	600 000	2029/09/18	13	
Paye tous les semestres (dès le 2025/03/18) un taux variable basé sur le taux Euribor 6 Month ACT/360 et reçoit tous les ans (dès le 2025/09/18) un taux fixe de 2,50 %.						
		1	250 000	2054/09/18	(11)	
Paye tous les semestres (dès le 2025/03/18) un taux variable basé sur le taux Euribor 6 Month ACT/360 et reçoit tous les ans (dès le 2025/09/18) un taux fixe de 2,75 %.						
		1	1 400 000	2034/09/18	38	
<b>17</b>						
<b>Swaps de taux d'intérêt – de gré à gré</b>						
Paye tous les trimestres (dès le 2023/05/08) un taux variable basé sur l'indice SAFE South Africa Johannesburg Interbank Agreed Rate 3 Month et reçoit tous les trimestres (dès le 2023/05/08) un taux fixe de 7,78 %.						
	Goldman Sachs	A-1	1	104 378 000	2028/02/08	101
Paye tous les semestres (dès le 2023/08/10) un taux fixe de 3,56 % et reçoit tous les semestres (dès le 2023/08/10) un taux variable basé sur le taux de financement à un jour garanti SOFR des États-Unis.						
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	1	5 928 000	2028/02/08	(14)
Paye tous les semestres (dès le 2024/10/07) un taux variable basé sur le Warsaw Interbank Bid/Offered Rates et reçoit tous les ans (dès le 2025/04/07) un taux fixe de 5,13 %.						
	Goldman Sachs	A-1	1	8 500 000	2034/04/05	103
<b>190</b>						
<b>Actifs et passifs dérivés – swaps</b>						
<b>252</b>						

Au 31 août 2024, le Mandat détenait un solde au titre de la marge s'élevant à (480 270 \$) en lien avec des swaps.

\* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des swaps détenus par le Mandat est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

## Annexe à l'inventaire du portefeuille

Conventions de compensation (note 2d)  
(en milliers)

Le Mandat peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 31 août 2024 et 2023, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants nets présentés aux états de la situation financière	Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS		Conventions-cadres de compensation	Espèces reçues en garantie	
<b>Au 31 août 2024</b>						
Actifs dérivés de gré à gré	10 767 \$	– \$	10 767 \$	(3 155) \$	– \$	7 612 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(4 602)	–	(4 602)	3 155	–	(1 447)
<b>Total</b>	<b>6 165 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>6 165 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>6 165 \$</b>
<b>Au 31 août 2023</b>						
Actifs dérivés de gré à gré	3 058 \$	– \$	3 058 \$	(1 379) \$	– \$	1 679 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(7 743)	–	(7 743)	1 379	–	(6 364)
<b>Total</b>	<b>(4 685) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(4 685) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(4 685) \$</b>

## Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 août 2024 et 2023, le Mandat ne détenait pas de placement dans des fonds sous-jacents ni de participation excédant 20 % de chaque fonds sous-jacent.

## Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Mandat privé d'obligations mondiales CIBC (le Mandat) cherche à produire un niveau élevé de revenu et de croissance du capital en investissant dans des obligations et d'autres titres à revenu fixe de partout dans le monde. Les obligations doivent avoir reçu une note de crédit d'au moins BBB de DBRS Limited ou une note équivalente.

Stratégies de placement : Le Mandat emploie une approche à stratégies multiples d'achat de titres à revenu fixe mondiaux axée sur les données fondamentales, l'évaluation et les tendances du marché pour déterminer la valeur pour l'ensemble des pays, des secteurs et des devises. Le Mandat peut employer différentes stratégies d'achat d'obligations, de débetures, de billets et d'autres titres de créance libellés en devises étrangères, de gouvernements et de sociétés canadiennes, d'émetteurs étrangers et d'organisations supranationales.

Les principaux risques inhérents au Mandat sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

## Risque de concentration aux 31 août 2024 et 2023

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Mandat au 31 août 2024.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Mandat au 31 août 2023 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

## Au 31 août 2023

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
<b>Obligations canadiennes</b>	
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	0,6
<b>Obligations internationales</b>	
Dollar australien	0,5
Livre sterling	7,0
Renminbi chinois	1,8
Peso colombien	3,0
Couronne danoise	0,1

## Au 31 août 2023 (suite)

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Euro	11,8
Shekel israélien	0,1
Yen japonais	4,1
Ringgit malais	0,1
Peso mexicain	6,0
Dollar néo-zélandais	0,4
Zloty polonais	0,1
Dollar de Singapour	0,2
Couronne suédoise	0,1
Dollar américain	55,9
Placements à court terme	5,5
Marge	0,4
Actifs (passifs) dérivés	(1,1)
Autres actifs, moins les passifs	3,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

## Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 août 2024 et 2023, le Mandat avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	31 août 2024	31 août 2023
AAA	49,2	44,5
AA	19,2	20,8
A	11,4	11,9
BBB	16,9	20,0
Inférieur à BBB	–	0,1
<b>Total</b>	<b>96,7</b>	<b>97,3</b>

## Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

### Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Mandat était importante aux 31 août 2024 et 2023, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Mandat (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et du capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant.

#### Au 31 août 2024

Devise (note 2o)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
JPY	13 535	2,4
AUD	13 454	2,4
BRL	9 907	1,8
COP	8 714	1,6
EUR	7 808	1,4
TRY	7 637	1,4
KRW	7 576	1,4
MXN	5 621	1,0
CLP	5 409	1,0
ZAR	4 716	0,8
INR	4 040	0,7

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

#### Au 31 août 2023

Devise (note 2o)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
JPY	23 422	5,3
NOK	9 995	2,3
BRL	9 788	2,2
COP	8 938	2,0
INR	7 776	1,8
ZAR	6 027	1,4
AUD	4 986	1,1
MXN	4 112	0,9
HUF	2 951	0,7
MYR	2 668	0,6
USD	(10 938)	(2,5)

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2024 et 2023 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 août 2024	31 août 2023
<b>Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)</b>	<b>905</b>	<b>728</b>

### Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Mandat n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Mandat dans les titres à revenu fixe et les swaps de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	31 août 2024 (en milliers de dollars)	31 août 2023 (en milliers de dollars)
Moins de 1 an	23 044	3 756
1 an à 3 ans	93 436	66 478
3 ans à 5 ans	41 920	37 653
Plus de 5 ans	356 110	297 404
<b>Total</b>	<b>514 510</b>	<b>405 291</b>

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2024 et 2023 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la durée moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 août 2024	31 août 2023
<b>Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)</b>	<b>11 691</b>	<b>8 656</b>

### Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Mandat éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Mandat est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Mandat conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Mandat sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les tableaux des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

### Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2024 et 2023 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Mandat s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie Plus du Mandat et celui de l'indice ou des indices de référence du Mandat, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Mandat. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	31 août 2024	31 août 2023
Indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)	6 149	4 550

### Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 août 2024 et 2023 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Mandat, comptabilisés à la juste valeur :

#### Au 31 août 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
<b>Actifs financiers</b>				
Titres à revenu fixe	–	514 303	–	514 303
Placements à court terme	–	26 534	–	26 534
Actifs dérivés	120	10 863	–	10 983
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>120</b>	<b>551 700</b>	<b>–</b>	<b>551 820</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Passifs dérivés	(72)	(4 636)	–	(4 708)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(72)</b>	<b>(4 636)</b>	<b>–</b>	<b>(4 708)</b>
<b>Total des actifs et des passifs financiers</b>	<b>48</b>	<b>547 064</b>	<b>–</b>	<b>547 112</b>

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

## Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

Au 31 août 2023

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
<b>Actifs financiers</b>				
Titres à revenu fixe	–	405 236	–	405 236
Placements à court terme	–	24 042	–	24 042
Actifs dérivés	209	3 109	–	3 318
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>209</b>	<b>432 387</b>	<b>–</b>	<b>432 596</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Passifs dérivés	(49)	(7 778)	–	(7 827)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(49)</b>	<b>(7 778)</b>	<b>–</b>	<b>(7 827)</b>
<b>Total des actifs et des passifs financiers</b>	<b>160</b>	<b>424 609</b>	<b>–</b>	<b>424 769</b>

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

### Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

### Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Pour la période close le 31 août 2024, le Mandat ne détenait pas de placements importants de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de la période.

Le tableau qui suit présente un rapprochement de toutes les variations des actifs et des passifs financiers de niveau 3 du début à la fin de la période, pour la période close le 31 août 2023 :

Au 31 août 2023

	Actifs financiers	Actifs financiers	Total des actifs financiers	Total des passifs financiers	Total des actifs et des passifs financiers
	Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actions (en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Solde au début de la période	–	–	–	–	–
Achats	–	–	–	–	–
Ventes	(301)	–	(301)	–	(301)
Transferts nets	–	–	–	–	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	(959)	–	(959)	–	(959)
Variation de la plus-value (moins-value) latente	1 260	–	1 260	–	1 260
Solde à la fin de la période	–	–	–	–	–
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	–	–	–	–	–

Le gestionnaire a recours à différentes techniques d'évaluation et hypothèses pour déterminer la juste valeur des titres classés au niveau 3. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, de modèles de flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui reposent sur l'utilisation de données observables, telles que les cours indicatifs des courtiers, les coefficients sectoriels et les taux d'actualisation. Des variations importantes de la juste valeur des instruments financiers détenus par le Mandat peuvent découler de changements dans les données utilisées.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

## 1. Mandats privés CIBC – Organisation des Mandats et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Mandats privés CIBC (individuellement, le *Mandat*, et collectivement, les *Mandats*) est une fiducie de fonds communs de placement, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire. Les Mandats sont constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis aux termes d'une déclaration de fiducie (la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Mandats est situé au 81 Bay Street, 20th Floor, CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Les Mandats sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (le *gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, le conseiller en valeurs, l'agent chargé de la tenue des registres, et l'agent de transfert des Mandats.

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À l'avenir, l'offre de toute catégorie d'un Mandat pourrait prendre fin ou des catégories supplémentaires pourraient être offertes.

Le tableau qui suit présente les catégories de parts offertes par chaque Mandat :

Catégories	Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC	Mandat privé de revenu fixe multisectoriel CIBC	Mandat privé d'obligations mondiales CIBC	Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC	Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC	Mandat privé de revenu d'actions CIBC	Mandat privé d'actions canadiennes CIBC
Catégorie Plus	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H		✓					
Catégorie Plus-H T4		✓					
Catégorie Plus-H T6		✓					
Catégorie C	✓		✓			✓	✓
Catégorie Plus-F	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH		✓					
Catégorie Plus-FH T4		✓					
Catégorie Plus-FH T6		✓					
Catégorie Plus-N	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH		✓					
Catégorie Plus-NH T4		✓					
Catégorie Plus-NH T6		✓					
Catégorie I	✓		✓			✓	✓
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH		✓					
Catégorie S		✓					
Catégorie SM	✓		✓			✓	✓
Catégorie SMH		✓					

Catégories	Mandat privé d'actions américaines CIBC	Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC	Mandat privé d'actions internationales CIBC	Mandat privé d'actions mondiales CIBC	Mandat privé d'actions des marchés émergents CIBC	Mandat privé d'actifs réels CIBC
Catégorie Plus	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie C	✓		✓		✓	
Catégorie Plus-F	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie I	✓		✓		✓	
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie S						✓
Catégorie SM	✓		✓		✓	✓
Catégorie SMH						

Chaque catégorie de parts peut exiger des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie de parts.

Le 29 juin 2023, les parts de catégorie A ont été dissoutes et les actifs des porteurs de parts ont été transférés aux parts de catégorie Plus. Auparavant, les parts de catégorie A n'étaient offertes qu'aux investisseurs qui participaient au programme Frontières. Ce programme investissait dans divers Mandats qui formaient un Portefeuille Frontières. Les parts de catégorie A étaient offertes sans frais d'acquisition et les investisseurs ne payaient pas de commission à l'achat de parts de catégorie A.

Les parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6 sont offertes à tous les investisseurs uniquement selon l'option avec frais d'acquisition. Les investisseurs peuvent payer des frais d'acquisition qui sont négociables avec leur courtier à l'achat de parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6.

Les parts des catégories Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-FH, Plus-FH T4 et Plus-FH T6 (collectivement, la catégorie *Plus-F*) sont offertes, sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum, aux investisseurs qui participent à des programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre des parts de catégorie Plus-F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie Plus-F peuvent payer des honoraires à leur courtier ou courtier à escompte pour leurs services. Nous ne payons pas de commissions de suivi à l'égard de ces catégories de parts, ce qui nous permet d'imputer des frais de gestion annuels moins élevés.

Les parts des catégories Plus-H, Plus-H T4, Plus-H T6, Plus-FH, Plus-FH T4, Plus-FH T6, Plus-NH, Plus-NH T4, Plus-NH T6 et OH (individuellement, la catégorie *couverte*) ont respectivement les mêmes caractéristiques que les parts des catégories Plus, Plus T4, Plus T6, Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-N, Plus-N T4, Plus-N T6 et O, sauf que chacune utilise des instruments dérivés comme des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change auquel est exposée la catégorie couverte.

Les parts de catégorie C sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition. Les investisseurs ne paient pas de commissions à l'achat de parts de catégorie C.

Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes qui n'exigent pas le paiement de frais d'acquisition des parts par les investisseurs, ni de frais de service ou de commissions de suivi aux courtiers. Pour ces investisseurs, le gestionnaire facture séparément les frais de placement habituels et exige des frais de gestion réduits. Parmi les investisseurs potentiels, notons les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier plutôt que des frais d'acquisition découlant des opérations pour lesquelles le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire.

Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sont offertes aux investisseurs qui ont conclu une entente avec le gestionnaire et le courtier. Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 ont habituellement pour objectif de facturer séparément les frais aux investisseurs lorsque le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire. Une commission de service de courtage liée aux parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sera plutôt négociée entre l'investisseur et son courtier.

Les parts des catégories O et OH ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se serviront des parts des catégories O ou OH des Mandats pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés aux Mandats à l'égard des parts des catégories O ou OH; plutôt, des frais de gestion négociés sont facturés directement par le gestionnaire aux porteurs de parts des catégories O et OH, ou selon leurs instructions, ou aux courtiers ou aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Les parts des catégories S, SM et SMH ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Il n'y a pas de frais d'acquisition à verser à l'achat de parts de catégorie S. À la date de clôture, les catégories SM et SMH n'étaient pas actives.

La date à laquelle chaque Mandat a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie de chaque Mandat ont été vendues au public pour la première fois (la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Mandat* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Mandats au 31 août 2024. Les états de la situation financière sont présentés aux 31 août 2024 et 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Mandat sont établis pour les exercices clos les 31 août 2024 et 2023, sauf pour les Mandats ou les catégories créés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 31 août 2024 ou 2023.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 6 novembre 2024.

## 2. Sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les *IFRS*) publiées par l'International Accounting Standards Board (*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Mandat est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les *IFRS*. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Mandats pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des *IFRS*, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Mandats. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Mandats (à moins d'indication contraire).

### a) Instruments financiers

#### Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'*IFRS 9, Instruments financiers*, les Mandats classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la *JVRN*, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la *JVAERG*. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la *JVRN*. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la *JVRN* sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la *JVRN* lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la *JVRN* lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Mandats et a déterminé que les portefeuilles d'actifs et de passifs financiers des Mandats sont gérés et que leur performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Mandats; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la *JVRN*.

Tous les Mandats ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Mandats relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

### b) Gestion des risques

L'approche globale des Mandats en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Mandats, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Mandat pour connaître les informations précises sur les risques.

## Notes des états financiers

### Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Mandats. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Mandats utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Mandats classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Mandat se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Mandat, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Mandats, dont les évaluations classées au niveau 3.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le Mandat. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Mandats sont exposés.

Certains Mandats peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notes de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur notation s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, une division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Mandats représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs.

Les Mandats peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Mandats relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

### Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Mandats peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Mandats.

### Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

### Risque d'illiquidité

Les Mandats sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. De façon générale, les Mandats conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Mandat de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Mandat.

### Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la *COVID-19*) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Mandat. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

#### *Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine*

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 août 2024, les Mandats n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

**c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s**

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Mandat doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Mandat.
- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Mandats et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Mandats n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Mandat qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Mandat.
- vii) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

**d) Compensation**

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

**e) Titres en portefeuille**

Le coût des titres des Mandats est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Mandat. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est le prix de base rajusté ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

**f) Opérations de change**

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Mandats, aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Mandat, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

**g) Contrats de change à terme**

Les Mandats peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période visée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Mandats qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Mandats qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

**h) Contrats à terme standardisés**

Les Mandats peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

**i) Options**

Les Mandats peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Mandat subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Mandat réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat.

À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

## Notes des états financiers

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Mandat comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Mandat comptabilise un profit réalisé qui est présenté à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

### j) Swaps

Les Mandats peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Mandats peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Mandats à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. À l'exception de certains dérivés visés compensés, les Mandats ne concluent des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des renseignements sur les swaps en vigueur à la fin de la période figurent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Mandats applicables.

### k) Prêt de titres

Un Mandat peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Mandat ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Mandat (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la valeur de marché des titres prêtés.

Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Mandat dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Mandat le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Mandat sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Mandats et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Mandats. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Mandats et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Mandats. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Mandats.

### l) Prises en pension de titres

Les soldes de trésorerie non investis peuvent être investis dans des opérations de prise en pension de titres.

Dans le cadre de prises en pension de titres, des titres gouvernementaux canadiens ou provinciaux sont achetés d'une contrepartie qui accepte de racheter les titres à un prix plus élevé à une date future déterminée. La différence de prix est présentée à titre de revenus d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de son obligation de racheter le titre. Le risque est géré par le recours à des contreparties jugées acceptables par le gestionnaire et par la réception des titres comme garantie. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la valeur marchande quotidienne de la trésorerie investie. Toutes les prises en pension de titres en cours à la fin de la période sont présentées à l'inventaire du portefeuille.

### m) Mandats à catégories multiples

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes du Mandat sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les frais d'administration fixes et les frais de gestion n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie (à l'exception des frais des fonds) sont prises en charge par le gestionnaire en contrepartie du paiement par le Mandat de frais d'administration fixes.

### n) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

### o) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HUF	Forint hongrois
ARS	Peso argentin	IDR	Rupiah indonésienne
AUD	Dollar australien	ILS	Shekel israélien
BRL	Réal brésilien	INR	Roupie indienne
CAD	Dollar canadien	JPY	Yen japonais
CHF	Franc suisse	KES	Shilling kényan
CLP	Peso chilien	KRW	Won sud-coréen
CNY	Renminbi chinois	MXN	Peso mexicain
COP	Peso colombien	MYR	Ringgit malais
CZK	Couronne tchèque	NOK	Couronne norvégienne
DKK	Couronne danoise	NZD	Dollar néo-zélandais
EUR	Euro	PHP	Peso philippin
GBP	Livre sterling	PLN	Zloty polonais
HKD	Dollar de Hong Kong	RON	Leu roumain

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
RUB	Rouble russe	TRY	Nouvelle livre turque
SEK	Couronne suédoise	TWD	Dollar de Taïwan
SGD	Dollar de Singapour	USD	Dollar américain
THB	Baht thaïlandais	ZAR	Rand sud-africain

<i>Autres abréviations</i>	<i>Description</i>
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
CDA	Certificats de dépôt autrichien
OVC	Obligation à valeur conditionnelle internationale
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
IPN	Billet de participation internationale
iShares	Actions indicielles
iUnits	Parts indicielles
LEPOs	Options de vente à bas prix d'exercice
MSCI	Indice Morgan Stanley Capital
OPALS	Portefeuilles optimisés sous forme de titres cotés
PERLES	Rendement lié à des titres participatifs
FPI	Fiducie de placement immobilier
CSAÉ	Certificat suédois d'actions étrangères

#### **p) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

### **3. Évaluation des placements**

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) d'un Mandat correspond à un jour ouvrable du siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Mandat est calculée comme suit :

#### **a) Trésorerie et autres actifs**

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Mandat et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

#### **b) Obligations, débetures et autres titres de créance**

Les obligations, débetures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

#### **c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers**

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Mandat investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Mandat. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Mandat peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

#### **d) Dérivés**

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription inscrits sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et la notation de chaque contrepartie (attribuée par Standard & Poor's, division de McGraw-Hill Financial, Inc.) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Mandat, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Mandat. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de swaps et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

#### **e) Titres à négociation restreinte**

Les titres à négociation restreinte acquis par un Mandat sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

## Notes des états financiers

### f) Autres titres

Tous les autres placements des Mandats sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la valeur actuelle établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Mandat pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

### 4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Mandats peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Mandats à ces placements. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisé(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Mandats ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Mandats dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

### 5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Mandat est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Mandats. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Mandats et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par les Mandats.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du Mandat. Le droit de faire racheter des parts d'un Mandat peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Mandat, à l'exclusion du passif d'un Mandat, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour le Mandat, ou si, dans le cas du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC, le fonds sous-jacent dont il suit le rendement a suspendu les rachats. Les Mandats ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Mandats est utilisé dans le cadre du mandat de placement des Mandats. Cela peut inclure, pour tous les Mandats, la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 août 2024 et 2023 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

### 6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Mandats, sont calculés et cumulés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à même les frais de gestion reçus des Mandats.

Les frais de gestion annuels maximum exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie de parts du Mandat sont présentés à la note *Taux maximum des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts des catégories O et OH, les frais de gestion négociés sont payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) relativement à chaque catégorie de parts émises, à l'exception des parts de catégories O et OH, en contrepartie du paiement, par les Mandats, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces catégories de parts (les *frais d'administration fixes*). Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Mandat autres que les frais des fonds imputés aux parts de catégories O et OH du Mandat. Les charges d'exploitation (autres que les frais des fonds) peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports. Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts des Mandats, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes imputés à chaque catégorie des Mandats sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Les frais d'administration fixes payables par les Mandats pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Mandats.

Outre les frais de gestion et les frais d'administration fixes, les Mandats sont responsables des frais des fonds, qui comprennent, sans s'y limiter, l'ensemble des frais et charges relatifs au comité d'examen indépendant et les dépenses relatives aux emprunts et aux intérêts. Les frais d'opération, qui peuvent comprendre les frais de courtage, les marges, les commissions et les autres frais d'opération sur valeurs mobilières, sont également payés par les Mandats.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, renoncer à la totalité ou à une partie des frais d'administration fixes payés par les Mandats. La décision de renoncer aux frais d'administration fixes ou de les absorber en totalité ou en partie est à la discrétion du gestionnaire et cette décision pourrait se poursuivre indéfiniment ou être révisée en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Les charges d'exploitation, qu'elles soient payables par le gestionnaire ou par les Mandats dans le cadre des frais des fonds, peuvent comprendre des services fournis par le gestionnaire ou les membres de son groupe.

Les frais d'administration fixes pris en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Mandat qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Mandat. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Mandat aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Mandat.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Mandat. Les distributions des frais de gestion versées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Mandat ou sur tout autre investisseur du Mandat. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Mandat investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Mandat ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Mandat ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents détenus par les Mandats peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Mandat. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

## 7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Tous les Mandats, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire, sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, pour tous les Mandats, à l'exception de ceux qui ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts des Mandats sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Mandats a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Mandats et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Mandat peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Mandat sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC se termine le 31 décembre. Pour tous les autres Mandats, l'année d'imposition se termine le 15 décembre.

Les Mandats sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

### *Provision pour impôts en lien avec des titres indiens*

Les Mandats peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Mandats seraient assujettis aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Mandats comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste *Provision pour retenues d'impôt* dans les états de la situation financière et au poste *Retenues d'impôt* dans les états du résultat global.

## 8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Mandats aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs, la valeur des services fournis aux sous-conseillers en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Mandat, les coûts sont répartis entre ces Mandats en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs.

## 9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Mandats, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Mandats peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Mandats, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Mandat.

### *Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et sous-conseiller en valeurs des Mandats*

Gestion d'actifs CIBC inc. (GACI), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs de chacun des Mandats.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Mandats (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent comptable des registres et l'agent des transferts des Mandats et fournit tous les autres services administratifs requis par les Mandats ou en assure la prestation. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Mandat, de frais d'administration fixes au gestionnaire. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) des frais d'administration fixes que le gestionnaire a reçus du Mandat est présentée dans les états du résultat global à titre de frais d'administration fixes.

### *Ententes et rabais de courtage*

Le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Mandats. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs ou aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Mandat, ou une partie du Mandat, pour lequel GACI est le conseiller sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

## Notes des états financiers

### Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) des Mandats. Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Mandats et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Mandats, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par les Mandats de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

### Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (*STM CIBC*) fournit certains services aux Mandats, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC. Le gestionnaire paie les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon, et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à STM CIBC, et le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes des Mandats. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par les Mandats.

### 10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement des Mandats. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

### 11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés ou des swaps en cours auprès de courtiers.

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC  
Mandat privé de revenu fixe multisectoriel CIBC  
Mandat privé d'obligations mondiales CIBC  
Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC  
Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC  
Mandat privé de revenu d'actions CIBC  
Mandat privé d'actions canadiennes CIBC

Mandat privé d'actions américaines CIBC  
Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC  
Mandat privé d'actions internationales CIBC  
Mandat privé d'actions mondiales CIBC  
Mandat privé d'actions des marchés émergents CIBC  
Mandat privé d'actifs réels CIBC

(collectivement, les « Mandats »)

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Mandats, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 août 2024 et 2023 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Mandats aux 31 août 2024 et 2023 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (les *IFRS*).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants des Mandats conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Mandats. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Mandats avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux *IFRS*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Mandat à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Mandats ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Mandats.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Mandats;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Mandats à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Mandats à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada  
21 novembre 2024



GESTION  
D'ACTIFS CIBC

**Gestion d'actifs CIBC inc.**

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200  
Montréal (Québec)  
H3B 4W5

1-888-888-3863

[www.investissementsrenaissance.ca](http://www.investissementsrenaissance.ca)

[info@gestiondactifscibc.com](mailto:info@gestiondactifscibc.com)